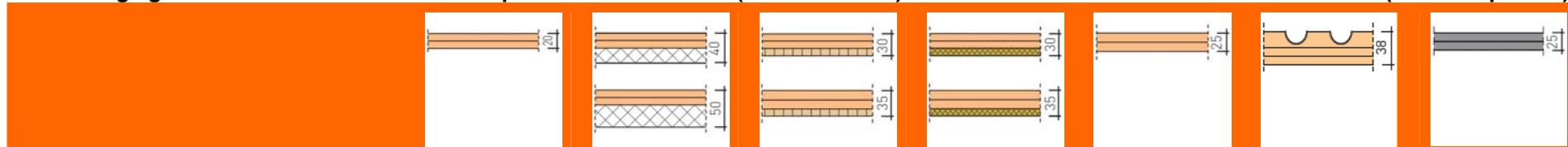


**Carrelage grand format sur les diverses chapes sèches Fermacell (Edition Suisse)**
**Domaine d'utilisation 1 (domaine privatif)**


Plaques de sol FERMACELL	2E11	2E13 (2E14)	2E31, 2E33	2E32, 2E34	2E22	Therm38	Powerpanel TE
--------------------------	------	----------------	---------------	---------------	------	---------	---------------

**Longueur des arrêtes pour les carreaux de grès (épaisseur min. 9 mm)**

Plaque de sol sans isolation complémentaire	max. 800 mm	max. 450 mm	max. 800 mm	max. 330 mm	max. 800 mm	max. 800 mm	max. 800 mm
Plaque de sol + isolation complémentaire	max. 330 mm	max. 330 mm	max. 330 mm	max. 330 mm	max. 600 mm	max. 800 mm	max. 600 mm
Plaque de sol avec 3 <sup>ème</sup> couche de plaque + isolation complémentaire	max. 600 mm	max. 450 mm	max. 600 mm	max. 330 mm	max. 800 mm	-	-

**Longueur des arrêtes pour les carreaux en pierre naturelle (épaisseur min. 15 mm)**

Plaque de sol sans isolation complémentaire	max. 600 mm	max. 450 mm	max. 600 mm	-	max. 600 mm	max. 600 mm	max. 600 mm
Plaque de sol + isolation complémentaire	max. 330 mm	max. 330 mm	max. 330 mm	-	max. 450 mm	max. 600 mm	max. 450 mm
Plaque de sol avec 3 <sup>ème</sup> couche de plaque + isolation complémentaire	max. 450 mm	max. 330 mm	max. 450 mm	-	max. 600 mm	-	-

**Hauteur de l'isolation complémentaire (max. 1- couche)**

EPS DEO 150 kPa	max. 70 mm	max. 50 (40) mm	max. 60 mm	max. 60 mm	max. 90 mm	max. 90 mm	max. 90 mm
EPS DEO 200 kPa ou XPS DEO 300 kPa	max. 100 mm	max. 80 (70) mm	max. 90 mm	max. 90 mm	max. 120 mm	max. 120 mm	max. 120 mm
Autres isolants complémentaires	-	-	-	-	Utiliser uniquement des isolants adaptés pour le <b>domaine d'utilisation 2</b> (voir liste des isolants compatibles)		

**Remarques pour carrelage grand format > 330 mm :**

**Domaine d'application :** - Ces recommandations concernant la structure porteuse sont uniquement applicables au domaine d'utilisation 1 (par ex. pièces et couloirs de bâtiments d'habitation; charge ponctuelle max. autorisée 1,0 kN; charge utile max. autorisée 1,5 (2,0) kN/m<sup>2</sup>)

**Plancher bois / dalle béton :** - Dalle massive ou plancher en lamelles de bois suffisamment résistant à la flexion ou  
- Plancher sur poutre suffisamment résistant à la flexion, limitation de la flexion des poutres du plancher et du parement à l/500 max.

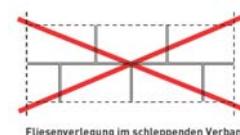
**Compensation de niveau :** Possibilités de compenser le niveau sous les structures de chape mentionnées à la page précédente :  
- 10 à 30 mm de granules d'égalisation FERMACELL avec pose de plaque de répartition des charges (plaque de plâtre armé de fibres FERMACELL de 10 mm) ou  
- Enduit de râfréage FERMACELL ou  
- Mortier d'égalisation FERMACELL

**Autres matériaux isolants :** - Il est nécessaire d'utiliser des plaques en mousse dure ou en fibres de bois qui conviennent pour le domaine d'utilisation 2 (voir les listes de recommandation actuelles pour les matériaux isolants)  
- Liste des recommandations pour les matériaux isolants à télécharger sur [www.fermacell.ch](http://www.fermacell.ch).

**Epaisseur du mortier-colle :** - Poser le carrelage sur un mortier en bain mince (sur toutes les plaques de sol FERMACELL) ou sur un mortier en bain moyen (uniquement sur les éléments de sol Powerpanel TE)

**Géométrie du carrelage:** - Rapport largeur/hauteur de 1:1 à 3:1

**Calepinage :** - Pose du carrelage uniquement avec des joints droits (pose alignée), pas de joints décalés (en quinconce).



**Chauffage au sol :** - Uniquement sur autorisation du constructeur de chauffage au sol

S'il est prévu de poser le carrelage selon une méthode différente de celles décrites dans les présentes recommandations, veuillez nous contacter pour un conseil personnalisé.

Utiliser uniquement des produits compatibles avec le système (sous-couche, colle à carrelage, etc.) expressément autorisés par le fabricant en question pour les domaines d'utilisation, formats de carrelage et supports envisagés.

Le jointolement doit être effectué qu'après le durcissement complet de la colle à carrelage (respecter les indications du fabricant!).

FERMACELL Sàrl Suisse  
Südstrasse 4 3110 Münsingen  
Téléphone : 031-724 20 20  
Télécopie : 031-724 20 29

[www.fermacell.ch](http://www.fermacell.ch)

état 01/2012. Sous réserve de modifications techniques. Veuillez vous référer au guide de pose actuel !  
L'édition actuelle est en vigueur. FERMACELL® est une marque déposée du groupe XELLA.